RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Faculté de santé Université de Toulouse

GUIDE PEDAGOGIQUE DES EVALUATIONS DFGSM3

1er cycle des études médicales – Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales 3ème année

Année universitaire 2026 / 2027

Université de Toulouse



Ce document ne remplace pas les M3C qui sont validées en CFVU (Commission de Formation et de la Vie Universitaire), ni le règlement des études de l'Université. Il représente un document de support pour les enseignants, les étudiants et les gestionnaires de scolarité afin de partager les informations concernant l'organisation des enseignements et évaluations en DFGSM3.

Table des matières

01. L'ORGANISATION DES EPREUVES DES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES 3
01.1 Les enseignements théoriques 3
01.2 Modalités de contrôle des connaissances 3
01.3 Organisation des épreuves 4
01.3.1 Examens du Semestre 5 4
01.3.2 Examens du Semestre 6 6
02. L'ENSEIGNEMENT CLINIQUE : LES COMPETENCES CLINIQUES, LES STAGES HOSPITALIERS ET LA FGSU 8
02.1 L'UE Compétences Cliniques (3 ECTS) 8
02.2 Le stage de maitrise clinique (3 ECTS) 10
02.3 Le portfolio 11
02.4 La FGSU (Formation aux Gestes et Soins d'Urgence) 12
03. LES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES TRANSVERSAUX ET OPTIONNELS 13
03.1 La validation obligatoire et calcul des ECTS 13
03.2 Les UE Transversales obligatoires 13
03.3 Les enseignements optionnels 14
04. LES REGLES D'ADMISSION ET D'EVALUATION 16
04.1 Admission à l'issue de la 1ère session des 1er et 2e semestres 16
04.2 Non admission à l'issue de la 1ère session d'examens 16
04.3 Admission en DFASM1 et conditions de redoublement 17
04.4 Sujets d'examens et consultation des copies 17
04.5 Présence et absence aux enseignements dirigés 17
05. LES REGLES SPECIFIQUES 18
05.1 Prise en charge des étudiants en situation de handicap 18
05.2 Aménagement des études 18
05.3 Situation sanitaire 18
05.4 Directives ERASMUS 19

01. L'ORGANISATION DES EPREUVES DES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

Les enseignements de la 3ème année du DFGSM pour l'année universitaire 2026-2027 sont organisés comme suit :

01.1 Les enseignements théoriques

Ces enseignements sont organisés sur deux semestres sous forme d'Unités d'enseignement (UE).

UE DU SEMESTRE 5

- Anglais Médical
- Pharmacologie (CP)
- Hormonologie – Reproduction – Nutrition : Physiologie, Sémiologie, Reproduction, Explorations fonctionnelles Imagerie biochimie clinique, Nutrition
- Appareil neuro-sensoriel – Matières fondamentales : Physiologie, Biophysique, Anatomie - Anatomie radiologie
- Appareil neuro-sensoriel – Sémiologie : Neurologie, Psychiatrie, ORL-CMF-Ophtalmologie

UE DU SEMESTRE 6

- Anglais médical
- Pharmacologie (CT)
- Appareil voies urinaires et génitales : Anatomie et Radiologie, Physiologie, Néphrologie, Urologie
- Tissu sanguin et immunopathologie : Hématopathologie, Immunopathologie
- Biopathologie tissulaire
- Microbiologie : Bactériologie, Virologie, Parasitologie
- Revêtement cutané

01.2 Modalités de contrôle des connaissances

Deux sessions d'examen sont organisées dans l'année.

Les examens sont constitués d'épreuves terminales écrites et anonymes. Les questions peuvent porter sur l'enseignement magistral et/ou l'enseignement dirigé. Certaines UE peuvent contenir un contrôle continu ou partiel.

Les épreuves des examens se feront sous un format numérique avec support « tablettes » à l'exception de certaines épreuves qui se feront sur support « papier ».

Les examens sur tablettes peuvent comporter des questions isolées (QI) ou des dossiers progressifs (DP). Les questions sont posées sous forme de QRM (question à réponses multiples) ou de QRU (question à réponse unique) ou de QROC (question à réponse ouverte et courte) ou d'ASSO (association) ou de ZONE.

Les épreuves des examens sur papier peuvent comporter des questions rédactionnelles (QR) ou des questions à développement cours (QDC).

Les modalités des examens de la seconde session sont identiques à celles de la première session, lorsqu'aucune indication ne figure dans les tableaux.

01.3 Organisation des épreuves

01.3.1 Examens du Semestre 5

ANGLAIS MEDICAL / 2 ECTS
Enseignante responsable : Mme. Baduel

Discipline	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Anglais médical	**Oral (CP)** Présentation d'une procédure en équipe de 3	30 min	1h45	/50
	Ecrit (CT) (format papier) Abstract	1h15		/50
				Total /100

PHARMACOLOGIE / Contrôle Partiel (ECTS au S6)
Enseignante Responsable : Pr. Sommet

Discipline	Nature de l'épreuve	Durée	Durée globale	Notation
Pharmacologie	**CP : QRM [20-25]** mini-DP et QI	30 min	30 min	/50

Les questions portent, pour les 2 sessions, sur l'ensemble du programme traité en cours et en ED.

Attention :
La Pharmacologie médicale ne sera pas délibérée au 1er semestre. Les notes du CP du S5 et du CT du S6 seront cumulées et délibérées lors du S6.

HORMONOLOGIE-REPRODUCTION-NUTRITION / 7 ECTS
Enseignants Responsables :
Pr. Tack / Dr. De Glisezinski (Physiologie Endocrinienne)
Pr. Gourdy (Sémiologie Endocrinienne)
Pr. Gatimel (Reproduction)
Pr Savagner / Pr Ausseil (Explorations fonctionnelles Imagerie Biochimie Clinique)
Pr. Montastier (Nutrition)

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
HR Physiologie	**CT : Ecrit (format papier)** QDC et Carte conceptuelle	1h	2h10	/35
HR Sémiologie	**CT : QRM [10-15]** QI	15 min		/15
HR Reproduction	**CT : QRM [12-17]** QI et/ou mini-DP	20 min		/15
HR Explorations fonctionnelles Imagerie Biochimie Clinique	**CT : QRM [12-17]** QI et/ou mini-DP	20 min		/20
HR Nutrition	**CT : QRM [10-15]** mini-DP et QRM ou QROC	15 min		/15
				Total /100

* Ces QRM seront extraits aléatoirement d'une banque de plusieurs dizaines de QRM, et seront fait en ligne sur plateforme électronique ou en présentiel si les conditions ne sont pas réunies.
L'épreuve est accessible pendant 1h sur plateforme électronique.

APPAREIL NEURO-SENSORIEL - MATIERES FONDAMENTALES / 7 ECTS

Enseignants Responsables :
Pr. Gasq / Dr. Simonetta-Moreau (ANS-Physiologie)
Dr Quelven / Pr Payoux (ANS Biophysique)
Dr De Barros (ANS-Anatomie – Neuroradiologie)

Epreuves	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
ANS MF Physiologie	**CT : Ecrit (format papier)** Carte conceptuelle **CT : QRM [8-12]** mini-DP et/ou QI	45 min 20 min	2h10	/28 (70% de 40) /12 (30% de 40)
ANS MF Biophysique	**CT : QRM [10-17]** QI et/ou mini-DP	20 min		/20
ANS MF Anatomie – Anatomie radiologie	**CT : QRM [25-35]** QI dont QI sous forme d'images à légender	45 min		/40
				Total /100

* Ces QRM seront extraits aléatoirement d'une banque de plusieurs dizaines de QRM, et seront fait en ligne sur plateforme électronique ou en présentiel si les conditions ne sont pas réunies.
L'épreuve est accessible pendant 1h sur plateforme électronique.

APPAREIL NEURO-SENSORIEL – SEMIOLOGIE / 4 ECTS

Enseignants Responsables :
Dr Fabbri / Dr. Gollion (Neurologie)
Pr. Birmes / Pr. Yrondi (Psychiatrie)
Pr. Deguine / Pr. De Bonnecaze / Pr. Lauwers / Pr. Fournie / Dr. Gallois / Dr. Prévost (ORL – CMF – Ophtalmologie)

Epreuves	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Neurologie	**CT : QRM [15-20]** mini-DP + QI	20 min	1h	/35
Psychiatrie	**CT : QRM [15-20]** mini-DP + QI	20 min		/35
ORL - CMF - Ophtalmologie	**CT : QRM [15-21]** mini-DP + QI	20 min		/30
				Total /100

01.3.2 Examens du Semestre 6

ANGLAIS MEDICAL / 2 ECTS
Enseignante Responsable : Mme. Baduel

Epreuves	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Anglais médical	**CP : Oral** Consultation médicale en binôme	10 min / binôme	1h40	/50
	CT : Ecrit (format papier) Lettre d'un spécialiste	1h30		/50
				Total /100

PHARMACOLOGIE / 4 ECTS
Enseignante Responsable : Pr. Sommet

Epreuves	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Pharmacologie	**Dossier Pharmacovigilance**	-		/5
	CT : QRM [20-25] mini-DP et QI	30 min		/45
				Sous total /50
				Total UE (CP S5 + CT S6) /100

APPAREIL VOIES URINAIRES ET GENITALES / 5 ECTS
Enseignants Responsables :
Pr. Weyl / Pr Faruch (Anatomie et Radiologie)
Pr. Tack / Dr. Vallet (Physiologie)
Pr. Chauveau / Pr. Kamar / Dr Belliere (Néphrologie)
Dr Prudhomme (Urologie)

Epreuves	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
RVU Anatomie et Radiologie	**CT : QRM [8-12]** QI, QRM et/ou QROC	30 min	2h10	/20
RVU Physiologie	**CT : Ecrit (format papier)** QRC et Carte conceptuelle	1h		/40
Néphrologie	**CC**	-		/6 (30% de 20)
	CT : QRM [12-17] mini-DP et QI	20 min		/14 (70% de 20)
Urologie	**CT : QRM [10-15]** mini-DP et QI	20 min		/20
				Total /100

* Ces QRM seront extraits aléatoirement d'une banque de plusieurs dizaines de QRM, et seront fait en ligne sur plateforme électronique ou en présentiel si les conditions ne sont pas réunies. Epreuve accessible 1 h sur plateforme électronique.

TISSU SANGUIN & IMMUNOPATHOLOGIE / 4 ECTS

Enseignants Responsables :
Pr. Corre (Hématopathologie)
Pr. Sailler / Dr. Treiner (Immunopathologie)

Epreuves	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Hématopathologie	**CT : QRM [15-20]** mini-DP	20 min	50 min	/50
Immunopathologie	**CT : QRM [20-25]** mini-DP et QI	30 min		/50
				Total /100

BIOPATHOLOGIE TISSULAIRE / 3 ECTS

Enseignante Responsable : Pr. Lamant

Epreuves	**Nature des épreuves**	**Durée**	Durée globale	**Notation**
Biopathologie tissulaire	**CT : QRM [32-40]** mini-DP et QI	40 min	40 min	/100
				Total /100

2e Session

Epreuves	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Biopathologie tissulaire	**CT Oral**	15 min	15 min	/100

MICROBIOLOGIE / 6 ECTS

Enseignants Responsables :
Pr. Oswald (Bactériologie)
Pr. Izopet (Virologie)
Pr. Berry (Parasitologie - Mycologie)

Epreuves	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Bactériologie	**CT : QRM [32-38]** mini-DP et QI	40 min	1h30	/40
Virologie	**CC : QROC, mini-DP et QI**	-		/5 (15% de 30)
	CT : QRM [15-20] mini-DP et QI	20 min		/25 (85% de 30)
Parasitologie - Mycologie	**CC : QROC, mini-DP et QI**	-		/5 (15% de 30)
	CT : QRM [25-30] mini-DP et/ou QI	30 min		/25 (85% de 30)
				Total /100

REVETEMENT CUTANE / 2 ECTS
Enseignante Responsable : Pr Mazereeuw-Hautier

Epreuves	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Revêtement cutané	**CT : QRM [18-20]**	20 min	20 min	/100
				Total /100

02. L'ENSEIGNEMENT CLINIQUE : LES COMPETENCES CLINIQUES, LES STAGES HOSPITALIERS ET LA FGSU

02.1 L'UE Compétences Cliniques (3 ECTS)

L'Unité d'Enseignement des Compétences Cliniques comprend 3 ECTS.

Le détail des Enseignements Dirigés figure dans le tableau suivant.

ED Compétences Cliniques (3 ECTS)							
ED CC	**Type d'ED**	**Resp Péda**	**Organisation**	**Durée ED**	**Modalité d'évaluation**	**Notation**	**Note Finale**
ED 1 - 1bis	Médecine et société Handicap	Pr De Boissezon Pr Herin – S. Laran Patients aidants formateurs	2 séries par ED 2-3 enseignants/ED	ED 1 (2h) ED 1 bis (autonomie 4h)	Présence VA/IV	/2,5	CC 1 20%
ED 2	Médecine et société Handicap			ED 2 (2h)		/2,5	
ED 3	Témoignage	Dr Saune Pr Rauzy - S. Laran Patients aidants formateurs	1 série par ED	1h		/1,5	
ED 4	Examen physique neurologique	Dr Gollion Pr Pugnet Dr Fabbri	1 série par ED 1 à 2 enseignants/série	1h		/2	
ED 5	Mannequin cardio-respiratoire	Pr Lhermusier Pr Guibert	1 série par ED 2 à 3 enseignants par série	2h (1h cardiovasculaire -1h appareil respiratoire)		/3	
ED 6	Mannequin abdominal	Pr Perrot Dr Bertoli Dr Maulat	1 série par ED 2 à 3 enseignants par série	2h (1h abdominal-1h tissu sanguin)		/2,5	
ED 7	Rédaction de l'observation	Pr Delobel Pr Martin-Blondel	2 séries par ED	1h		/1,5	
ED 8	Apprentissage du raisonnement clinique	Pr Pugnet Pr Degboe	2 séries par ED	1h		/2	
ED 9	Création d'une station d'ECOS	Pr Moulis	1 série par ED	2h (1h création, 1h évaluation)		/2,5	
						Note /20	
ED	Handicap	Pr De Boissezon			Note	/12,5	CC 2 30%
ECOS	Evaluation ECOS					/7,5	
						Note /20	

Sémiologie	Evaluation sémiologie QI	Pr Sailler	Programme de 2e et 3e année cours et stages QI [25-30]	35 min	Note	/30	CT 50%
Stage	Evaluation supervisée en stage Grille	Tuteur de stage	Grilles standardisées (intégrant l'oral sur une situation vécue). La grille de stage est à rendre à la fin du stage de mai, dans les délais impartis.	10-20 min		/20	
						Note /50	
						A ramener /20	

2e Session

Epreuves	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
2e session Compétences Cliniques	**CT : Evaluation supervisée en stage**	10 -20 min	10-20 min	/100

*Les questions porteront sur tout élément de sémiologie clinique enseigné en DFGSM2 ou DFGSM3.

L'étudiant peut relater une situation vécue en stage à partir de ses expériences lors des stages de DFGSM2 et du stage d'octobre, mars et mai de DFGSM3.

Aucune grille de stage ne sera acceptée en dehors des délais impartis.

02.2 Le stage de maitrise clinique (3 ECTS)

Le stage de maîtrise clinique se déroule sur 4 semaines équivalent temps plein, comportant des périodes de stage à mi-temps ou à temps plein complétés par les enseignements dirigés de compétences cliniques (simulation, échanges de pratique et réflexivité). Lors du stage d'Octobre ET/OU Mars aura lieu une évaluation supervisée en stage qui comptera comme contrôle terminal de l'UE de compétences cliniques.

La validation du stage de maîtrise clinique nécessite :

1) la présence au stage, qui est obligatoire

2) l'évaluation de l'implication personnelle de l'étudiant (motivation et performances observées), lors d'un entretien avec le responsable du stage. Au cours de l'évaluation avec le responsable de stage, l'étudiant devra relater une situation clinique vécue et les compétences cliniques mis en œuvre lors de cette situation.

Si le stage n'est pas validé par le jury en 1ère session, l'étudiant devra se présenter en 2ème session. En cas d'absence(s) injustifiée(s), l'étudiant devra alors effectuer un nouveau stage. La durée du stage de rattrapage est laissée à l'appréciation souveraine du Jury. Elle est modulée en prenant en compte la raison de la non validation (nombre d'absences, investissement insuffisant, acquis insuffisant...). Elle ne peut excéder 3 semaines.

02.3 Le portfolio

L'acquisition progressive des compétences nécessaires à l'exercice médical sera consignée dans un document global appelé PORTFOLIO.

De manière générale un portfolio est un ensemble de documents que vous avez choisi de conserver et qui ont une signification pour vous car ils permettent de retracer votre parcours d'apprentissage professionnel, ces documents sont appelés traces d'apprentissage. Ils sont à conserver sous la forme d'un fichier informatique et d'un classeur format papier, que vous porterez lors de votre entretien avec votre tuteur enseignant.

Pour compléter les traces brutes de vos apprentissages, il faudra également prendre l'habitude de prendre un peu de recul face à une situation qui a posé une difficulté ou encore qui vous a conduit à vous poser une question afin de développer une compétence appelée réflexivité que vous devez acquérir.

La réflexivité est ainsi décrite parmi les 7 compétences génériques de fin de 2e cycle (clinicien, communicateur, coopérateur, acteur de santé publique, praticien réflexif, scientifique, responsable aux plans éthique et déontologique) :

« L'étudiant doit développer tout au long de son parcours d'apprentissage sa capacité d'auto-évaluation et celle de se poser des questions pertinentes en situation réelle de soins et de prévention, en tenant compte du contexte clinique, institutionnel, légal et sociétal. Il doit démontrer sa capacité à se remettre en question et à argumenter ses décisions.

Il :
- est capable d'établir des priorités dans ses activités et de les justifier ;
- prend conscience de ses limites personnelles et matérielles et tend à les repousser ;
- est capable de solliciter autrui si nécessaire ;
- est dans une démarche constante d'auto-évaluation de ses pratiques dans le but de les améliorer ;
- intègre, en tant que futur professionnel, les notions d'erreur médicale et de sécurité du patient. »

Ainsi la réflexivité est une démarche de remise en question de ses propres pratiques et de leur analyse dans un but d'amélioration continue, il s'agit d'une démarche d'auto-évaluation constructive.

Dans cette compétence se retrouve les grands principes de la démarche de qualité et de sécurité des soins mais aussi la connaissance de ses propres limites ainsi que l'importance d'une prise de recul sur sa

pratique afin de questionner sa pratique, de l'analyser par rapport aux connaissances actuelles et de la modifier si nécessaire.

Ce que vous pouvez intégrer dans le portfolio

L'ensemble des documents suivants peut constituer votre portfolio :

- des notes prises lors d'un stage clinique : activité, emploi du temps, et en particulier la réalisation de certains gestes. Par exemple, la présentation d'un service et la prise de recul en évoquant ce que vous retiendrez de ce service pour votre pratique future, récit de la réalisation du geste et de la difficulté ressentie, prise de recul pour trouver des solutions pour éviter que cela ne se produise à nouveau…
- des récits qui permettent de servir de modèle/d'exemple pour la pratique professionnelle future et pourquoi ils ont eu ce rôle, lien avec les pratiques professionnelles de référence par exemple
- des récits plus structurés de situations cliniques qui vous ont conduit à vous questionner : question par rapport à la relation, question sociale, question éthique ou déontologique…
- des récits plus structurés de situations cliniques qui ont représenté pour vous une difficulté en analysant l'origine de cette difficulté et les ressources que vous pouvez utiliser pour éviter que cela se reproduise.
- des documents qui vous paraissent pertinents pour retracer votre parcours.
- les documents qui vous ont été demandés à travers les cours en ligne sur Moodle intitulés EXERCICE PORTFOLIO.
- de façon systématique, chaque année vous est demandé un écrit de stage composé de la rédaction du récit d'une situation accompagné d'une grille d'auto- évaluation (modèle fourni) que vous aurez réalisée lors d'une période de stage et d'une autre grille qu'un de vos pairs (binôme) aura réalisée vous concernant. Ces 3 éléments sont à télécharger sur Moodle.

02.4 La FGSU (Formation aux Gestes et Soins d'Urgence)

L'objectif de la FGSU est l'acquisition des connaissances nécessaires à l'identification d'une situation médicale d'urgence et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

La formation se déroule sur 2,5 journées. La validation se fait en présentiel par mise en situation sur mannequins à la fin de la formation et donne droit à la remise d'une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

En cas de non validation de la FGSU en DFGSM3, l'étudiant devra se présenter à une nouvelle session en DFASM1, dans le cas où ce dernier est admis au 2e cycle, sinon il se présentera à une nouvelle session l'année suivante en DFGSM3.

La FGSU est requise pour les EDN.

03. LES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES TRANSVERSAUX ET OPTIONNELS

03.1 La validation obligatoire et calcul des ECTS

La validation obligatoire

Le Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM) 2025-2026 ne sera délivré en fin de 3ème année qu'à partir du moment où l'étudiant aura validé 10 ECTS d'enseignements transversaux obligatoires.

Le calcul des ECTS – Organisation

Les enseignements transversaux obligatoires représentent 10 ECTS entre le DFGSM2 et le DFGSM3 :

DFGSM2 :
- Santé environnementale (1 ECTS)
- Numérique en santé (partie 1/2) (1 ECTS)

DFGSM3 :
- Service sanitaire (6 ECTS)
- Ethique en santé (1 ECTS)
- Numérique en santé (partie 2/2) (1 ECTS)

Tous les enseignements optionnels seront donc comptabilisés en points parcours en DFGSM2 et en DFGSM3. Pour la prise en compte des UE facultatives dans les points parcours, les relevés de notes sont à déposer dans l'application POP dès le DFGSM3.

03.2 Les UE Transversales obligatoires

SERVICE SANITAIRE / 6 ECTS

1) Evaluation sur feuille de coche à la fin de la semaine de séminaire d'enseignement du SSES sous forme de 20 QI /20 minutes portant sur les cours indifférenciés, correspondant à 5/20 de la note d'UE.

2) Note de groupe correspondant à la préparation à l'intervention, à l'intervention proprement-dite et au débriefing de l'intervention correspondant à 15/20 de la note de l'UE.

ETHIQUE EN SANTE / 1 ECTS

Enseignants responsables : Pr Clanet / Pr Carrie / Pr Gatimel

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Ethique en santé	- CC + CT Présence obligatoire au séminaire	1h	1h	/100
				Total / 100

2e session	écrit	1h		Total/100

NUMERIQUE EN SANTE / 1 ECTS
Enseignants responsables :
Dr FERRE

Disciplines	Nature des épreuves	Durée	Durée globale	Notation
Numérique en santé	Autoformation : vidéos + Quizz + jeux des 7 erreurs + forum Q/R	45 mn		/100
				Total / 100

2e session	Autoformation : vidéos + Quizz + jeux des 7 erreurs + forum Q/R	45 mn		Total/100

03.3 Les enseignements optionnels

- **EPS 10 pts parcours :** 1 examen en fin d'année et/ou contrôle continu, en fonction du support d'APSA **(Activité physique sportive et artistique) une seule activité choisie sur l'année. Possibilité de prendre cette UE une seule fois par cycle.**

- **ANGLAIS 10 pts parcours :** Anglais de communication : Préparation à la mobilité & ouverture sur le monde (para-)médical, la relation avec le patient.

Nature des épreuves	Durée	Notation
CC 100%		Total /20
- 1 oral (dialogue en interaction, trinôme)	30min/groupe	/10
- 2 écrits (lettre de motivation + prise de position)	2h	/10
2ème session 100%		Total /20
Lettre administrative	1h	
Entretien individuel	15 mn	

- **MASTER 1** (parcours corps de santé) :

Validation en points parcours :

- 1 UE : 10 points
- 2 UE 20 points
- 2 UE + 1 Stage : 40 points

Validation en ECTS (uniquement au second cycle) :

- 1 UE : 6 ECTS
- 2 UE : 9 ECTS
- 1 UE + 1 stage : 9 ECTS

* UE Stage de recherche pour les étudiants admis par une passerelle et ayant déjà acquis un M1 (2 mois maximum)

* Le choix de ce type d'UE fait partie d'un projet global de validation d'un master 1 complet et doit rentrer dans une démarche active de l'étudiant.

* Les étudiants doivent être conscients de la difficulté de cet enseignement et du risque encouru d'échec.

* Frais d'inscription payants

- **TUTORAT : 10 pts parcours**

La validation se fait sur dossier

- **ATELIER DE RAISONNEMENT CLINIQUE – TECT : 10 pts parcours**

Enseignant responsable : Pr G. Moulis

Disciplines	Natures des épreuves	Durée	Notation
"Atelier de Raisonnement Clinique - TECT -	6 CC de 10 QCM chacun	16h	9 points
	6 TD (note présentielle et participation)	12h	2 points
	2 ECOS (Mi-UE et fin-UE)	4h	9 points
			Total /20

Présence obligatoire. Une absence justifiée tolérée. Après 1 absence, l'étudiant est contacté afin de noter une justification ou une décision d'abandon. Le conseil pédagogique du TECT décidera de donner la possibilité ou non de participer aux rattrapages en cas d'absences justifiées.

Pour être validée, cette UE doit être choisie en DFGSM2 et être suivie en DFGSM 2 et 3.

- **UE Aide à la réussite 10 pts parcours :** enseignement à chaque début de semestres S3 et S4 validé par la présence aux enseignements. UE Obligatoire pour les LAS et Passerelles, optionnelle pour les PASS.

L'UE Aide à la Réussite est une UE Optionnelle validée sur 2 ans (DFGSM2 + DFGSM3). Les 10 points parcours seront donc attribués à la fin du DFGSM3.

- **UE Préparation aux ECOS - Biochimie clinique – Prescrire et interpréter : 10 pts parcours**
UE proposée au second semestre pour les étudiants de DFGSM2 ou 3 (S4 ou S6). Il n'est pas possible de s'inscrire deux années consécutives, ni de cumuler les points parcours sur ces deux années.

- **ERASMUS : 10 points parcours**

Les étudiants ayant participé à un programme ERASMUS (hors pays francophone) valideront automatiquement 10 pts parcours

- **Double parcours « école INSERM »** (cf. présentation des points parcours)

- **UE Intelligence Artificielle en santé :** 10 pts parcours

- **UE Nutrition et micronutriments : métabolisme et santé humaine - 10 points parcours**

Pour être validée, cette UE doit être choisie en DFGSM3 et être suivie en DFGSM3 et DFASM1.

NB : Cette UE n'ouvre pas droits à des crédits ECTS, uniquement des points parcours.

- UE stage optionnel. Pas d'attribution de points parcours

NB :

Toutes les informations concernant les points parcours sont détaillés dans la présentation des Points Parcours qui est accessible via l'espace Moodle suivant : https://moodle.utoulouse.fr/course/view.php?id=2870

04. LES REGLES D'ADMISSION ET D'EVALUATION

04.1 Admission à l'issue de la 1ère session des 1er et 2e semestres

Pour être déclarés admis à la 1ère session des 1er et 2ème semestres les étudiants doivent :

- Obtenir la moyenne à chaque UE
- S'être présentés à l'ensemble des épreuves (toute absence vaut le résultat DEFAILLANT)
- Valider l'UE compétences cliniques (12/20) et les stages de maîtrise clinique (Validation par attestation de présence et évaluation sur grille par le responsable du terrain de stage)
- Valider la FGSU

Les règles de compensation sont les suivantes :

- Le seuil de compensation est de 8/20 entre les sous-UE d'une même UE.
- La moyenne générale des notes obtenues pour les UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20
- Il n'y a pas de compensation entre les UE de l'enseignement théorique et l'UE d'enseignement clinique (compétences cliniques).
- Il n'y a pas de compensation d'UE entre les semestres.
- Il n'y a pas de compensation d'UE entre les UE d'un même semestre.

04.2 Non admission à l'issue de la 1ère session d'examens

Les étudiants ajournés à une ou plusieurs UE théoriques avec une note globale inférieure à la moyenne doivent repasser les disciplines concernées. Ils conservent le bénéfice des disciplines dans lesquelles ils ont obtenu la moyenne à la 1ère session. En cas d'UE comportant des sous-UE, il conserve le bénéfice des sous-UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20.

Les étudiants n'ayant pas eu la note de 12/20 aux compétences cliniques doivent passer en 2e session une évaluation supervisée au lit du malade.

Les étudiants n'ayant pas validé les stages cliniques doivent effectuer un stage de rattrapage de durée équivalente durant l'été.

Les règles de compensation de la seconde session sont identiques à celles de la 1ère session.

04.3 Admission en DFASM1 et conditions de redoublement

a) Admission en 1ère année du DFASM

Pour être déclarés admis en 1ère année du DFASM, les étudiants devront obligatoirement avoir validé:

- Toutes les unités d'enseignements
- L'UE compétences cliniques et le stage de maîtrise clinique
- Les UE transversales obligatoires dont le service sanitaire
- La Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (FGSU)

Aucune dette n'est acceptée pour le passage en DFASM1.

b) Conditions de redoublement

L'étudiant qui redouble conserve le cas échéant :

- Le bénéfice des unités d'enseignement acquises et les sous-UE pour lesquelles il a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- L'UE compétences cliniques et le stage de maîtrise clinique, cependant l'étudiant pourra s'il le souhaite effectuer de nouveaux stages de maitrise clinique pour enrichir sa formation clinique.
- La Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (FGSU)

04.4 Sujets d'examens et consultation des copies

Les sujets d'examens seront systématiquement mis en annales en suivant la fin des délibérations de secondes sessions. Les enseignants ne souhaitant pas faire figurer leurs sujets en annales, devront se déclarer auprès de la scolarité et organiser avant la fin de l'année universitaire une séance de correction des sujets avec les étudiants.

Les étudiants disposent d'un délai de 5 jours après la parution des résultats du semestre pour demander et accéder à leur copie. Seule une consultation de la copie **en présence de l'enseignant responsable de la discipline sera possible.**

Dans le délai imparti, chaque enseignant proposera des plages de rendez-vous aux étudiants.

Passé ce délai, toute demande de copies sera rejetée.

Aucune copie ne sera envoyée par mail.

04.5 Présence et absence aux enseignements dirigés

La présence des étudiants est obligatoire durant chaque enseignement dirigé.

Toutes les absences doivent être justifiées auprès de la scolarité dans les 5 jours ouvrables à la scolarité.

Passé ce délai, aucune justification d'absence ne sera prise en compte.

Lors des ED, aucun changement de groupe ne sera autorisé sauf cas de force majeure.

05. LES REGLES SPECIFIQUES

05.1 Prise en charge des étudiants en situation de handicap

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre des études et/ou examens. Les étudiants concernés doivent adresser leur demande au Pôle Handicap Etudiant (PHE) de l'Université, de préférence au moment de l'inscription ou au minimum un mois avant le début des examens du 1er semestre (exception faite pour les étudiants en situation de handicap temporaire). Ils doivent constituer un dossier médical auprès du médecin désigné par le Président de l'Université et agréé par la CDAPH31. Ce médecin émet alors un avis sur les aménagements d'études et d'examens. Le Président de l'Université décide de l'attribution des compensations proposées.

Plus d'information sur la page de l'université dédiée www.univ-tlse3.fr/handicap.

Pour les aménagements des stages hospitaliers, ils s'adresseront au Service de Santé au Travail du CHU.

05.2 Aménagement des études

Le Régime Spécial d'Études (RSE) permet à certains étudiants de pouvoir bénéficier de parcours particuliers validés par le doyen et l'équipe pédagogique. A ce titre, ils signent un RSE et un contrat pédagogique en début d'année universitaire organisant l'année.

Parmi les parcours, on identifie :

- Les sportifs de haut niveau
- Les doubles cursus Inserm
- Les missions universitaires locales ou nationales
- Ou tout autre particularité portée à la connaissance du doyen

Les étudiants peuvent être amenés à valider leur année en 2 ans ou à être exemptés de cours d'anglais sous réserve d'une évaluation par les responsables pédagogiques. Il conviendra dans tous les cas de répondre aux obligations règlementaires de validation du 1er cycle (stages, ECTS obligatoires, ED obligatoires, validation des examens ...). https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-formations/amenagement-des-etudes

05.3 Situation sanitaire

En fonction des conditions sanitaires, les enseignements magistraux et les enseignements dirigés pourront être adaptés et proposés en distanciel suivant les préconisations du ministère des tutelles.

Les enseignements, cours magistraux et enseignements dirigés seront proposés à distance sur plateforme numérique. Les modalités de contrôle des connaissances telles que décrites en présentiel sont transposables en distanciel. Les contrôles continus n'ayant pas été réalisés en séance seront neutralisés.

05.4 Directives ERASMUS

Les étudiants ont la possibilité de valider des enseignements en partant à l'étranger.

L'étudiant en question, remplit un document appelé « learning agreement » auprès du Bureau ERASMUS, il choisit sa destination et les enseignements qu'il souhaite valider à l'étranger. Le choix des enseignements à valider à l'étranger doit faire l'objet d'un contrat pédagogique et d'une validation par le/la responsable pédagogique.

Dans le cadre du cursus à l'étranger ERASMUS, des règles sont à respecter :

- N°1/ L'étudiant est dans l'obligation de choisir des UE à part entière.

- N°2/ Les notes obtenues dans le cadre de l'option ERASMUS seront collectées par le Bureau ERASMUS.

  Les notes seront, par la suite, délibérées par un jury de délibération spécial ERASMUS déterminé en début d'année par le Responsable Pédagogique du DFGSM et le Responsable Pédagogique des ERASMUS.

- N°3/ Dans le cadre d'un départ pour les deux semestres, la note de stage, qui est passé à l'étranger sera retenue pour valider l'UE de Compétences Cliniques prévue en France.

  Dans le cadre d'un départ pour le 1er semestre, l'étudiant suivra les ED CC et l'évaluation du stage comme tous les autres DFGSM3 qui sont prévus au 2e semestre.

  Dans le cadre d'un départ pour le 2e semestre, la note de stage sera retenue pour valider l'UE de Compétences Cliniques prévue en France. Le stage étant passé à l'étranger.

  En cas de non validation de ce stage, l'étudiant devra effectuer un nouveau stage en France durant l'été et réaliser un examen clinique supervisé au lit du patient. La période de stage ne pourra excéder 3 semaines. Les détails de ce nouveau stage seront décidés par les responsables pédagogiques du DFGSM et le doyen-directeur du département MMP.

- N°4/ Les étudiants qui rentrent dans le cadre du cursus ERASMUS ne peuvent pas s'inscrire à des UE optionnelles durant l'année.

  Si des étudiants ERASMUS se sont inscrits à des UE optionnelles réparties sur le DFGSM2 et 3, ces derniers doivent les abandonner pour pouvoir partir à l'étranger.

- N°5/ Les étudiants ERASMUS sont exemptés de CC selon le semestre qu'ils passent à l'étranger.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Faculté de santé
Université de Toulouse

Université de Toulouse

Université de Toulouse
Faculté de santé
Département Médecine, Maïeutique et Paramédical
37 Allées Jules Guesde
31000 TOULOUSE
Tél. : +33 (0)5 61 14 56 29
Mail : sante.mmp.dfgsm3@utoulouse.fr